



80 Grande Rue 69600 Oullins-Pierre-Bénite

Tél : 04 78 50 34 67

cgt.oullins@orange.fr

À Oullins-Pierre-Bénite, le 14 juillet 2026

Communiqué de presse

Dans le dernier numéro de « Traits d'union », la majorité municipale a fait le choix de consacrer sa tribune à une attaque du syndicat CGT des agents Territoriaux d'Oullins-Pierre-Bénite. Ce choix n'est pas anodin. Plutôt que de répondre aux inquiétudes exprimées par les agents et les agentes, la majorité préfère s'en prendre à l'organisation syndicale qui les porte. Cette attaque appelle plusieurs mises au point.

La fermeture de la cuisine centrale est bien une privatisation du service public

Contrairement à ce qu'affirme la municipalité, la CGT ne mène pas une bataille idéologique déconnectée du réel : lorsqu'une collectivité cesse d'assurer elle-même une mission de service public pour la confier à une entreprise privée, il s'agit d'une mise en marché du service public.

La décision de mettre fin à l'activité de préparation des repas de la cuisine centrale de Pierre-Bénite pour déléguer cette mission à un prestataire privé constitue bien une externalisation d'une mission jusqu'alors assurée par des agents du service public. Derrière les mots choisis par la municipalité se cache une réalité que chacun peut constater : une partie du service public communal quitte le champ de la gestion publique pour rejoindre celui du marché.

La CGT assume pleinement de combattre cette logique idéologique qui fragilise les services publics, les emplois, les savoir-faire des personnels et la qualité du service rendu à la population.

La souffrance au travail n'est pas une invention de la CGT

Depuis la fusion entre Oullins et Pierre-Bénite, le syndicat CGT a pris ses responsabilités en donnant directement la parole aux agents.

Les enquêtes sur les risques psychosociaux (RPS) que nous avons organisées ont recueilli une participation massive. Leur enseignement est sans ambiguïté : les réorganisations successives, les charges de travail accrues et le manque de reconnaissance constituent aujourd'hui les principales causes de souffrance au travail.

Ce ne sont pas des slogans. Ce sont les agents eux-mêmes qui décrivent leur quotidien. Parce que la municipalité refuse de répondre aux demandes des agents elle préfère discréditer le messenger : le syndicat CGT et ses élus.

Les mobilisations sont celles des agents, pas celles de la CGT

La majorité municipale voudrait faire croire que la CGT « agite les tambours ». Cette caricature méprise les agents. À chaque mouvement social, ce sont les personnels qui décident librement de se mobiliser. Ils l'ont fait à la cuisine centrale. Ils l'ont fait à la piscine. Ils l'ont fait dans plusieurs écoles. Ils l'ont fait dans les crèches. Personne ne fait grève sur ordre d'un syndicat, les agents se mobilisent lorsqu'ils estiment que leurs conditions de travail sont menacés.

La majorité municipale tente également d'opposer la mobilisation collective aux mesures d'accompagnement individuel des agents concernés. La CGT rappelle que c'est l'administration qui s'est opposée à sa présence syndicale lors de ces entretiens. Un passe droit aurait-il été accordé à d'autres organisations syndicales ? Défendre le service public c'est défendre l'outil de travail des agents, nous rappelons un principe clair : « la régression sociale se combat, elle ne se négocie pas ».

Contrairement à ce que veut faire croire la majorité municipale, le soutien des agents à la mobilisation lancée par la CGT est majoritaire et doit se concrétiser demain par une élévation du rapport de force.

La volonté d'intervenir dans les élections professionnelles

L'article publié par la majorité municipale intervient à quelques mois des élections professionnelles de décembre. En consacrant une page entière à attaquer une seule organisation syndicale, en commentant publiquement son fonctionnement interne, son nombre d'adhérents et son influence, la majorité municipale franchit une ligne préoccupante.

Le maire, signataire de cette tribune, tente d'interférer dans un scrutin qui appartient exclusivement aux agents. Cette démarche est d'autant plus paradoxale qu'en cherchant à discréditer la CGT, la municipalité reconnaît implicitement une réalité : la CGT est aujourd'hui le seul syndicat qui dénonce les conséquences de la fusion et qui défend avec détermination les droits individuels et collectifs des agents.

Les agents sauront apprécier, au moment des élections professionnelles, cette reconnaissance à sa juste valeur.

La CGT n'accepte aucune ingérence dans son fonctionnement démocratique

La CGT refuse les tentatives d'ingérence dans sa vie démocratique interne, qu'elles passent par des déclarations publiques ou par l'utilisation d'anciens ou d'anciennes adhérentes de la CGT pour alimenter une stratégie de division des agents. Le fonctionnement de notre organisation relève exclusivement de ses syndiqués.

Depuis plus d'un siècle, la CGT fonde son action sur les principes de la Charte d'Amiens : indépendance à l'égard des partis politiques, des religions, mais aussi des employeurs. Cette indépendance est la condition de notre crédibilité auprès des travailleurs.

Nous ne recevons nos orientations ni des partis, ni des élus, ni des directions d'administration. Nous les construisons avec les agents. Peut-être est-ce précisément cette indépendance qui dérange aujourd'hui le maire et sa majorité.

Notre seule boussole : les agents et le service public

La CGT continuera de défendre les emplois, les conditions de travail, les rémunérations et la qualité du service public. Elle continuera d'alerter lorsque des décisions politiques auront des conséquences négatives sur les personnels. Elle continuera de consulter les agents afin de porter leurs revendications, si nécessaire avec l'ensemble des forces populaires qui se reconnaîtront dans nos combats.

En décembre prochain, les agents choisiront librement les organisations syndicales qui les représenteront. Ce choix leur appartient et à eux seuls. La CGT, fidèle à ses valeurs, fera confiance à leur discernement plutôt qu'aux campagnes de dénigrement.

La CGT ne se laissera pas intimider et poursuivra son combat pour la défense du service public. En attendant les suites de la mobilisation, nous appelons l'ensemble des agents et des agentes à faire bloc et à rejoindre la CGT en adhérant au syndicat majoritaire historique de la ville.